

**NOMINATION À LA DSG**

Isabelle Desbiens

Le 27 février dernier, le conseil d'administration a entériné la nomination de Mme Isabelle Desbiens au poste de directrice adjointe des programmes de santé généraux par intérim au sein de la Direction des services généraux (DSG). Elle occupait la fonction de coordonnatrice du réseau territorial de services de santé généraux, accueil-réception et centrale de rendez-vous. La date d'entrée en fonction sera précisée ultérieurement.

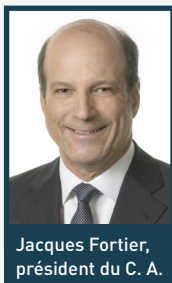
Infirmière de formation et titulaire d'une maîtrise en gestion et développement des organisations, Mme Desbiens évolue au sein du réseau de la santé et des services sociaux depuis plus de 25 ans, dont plus d'une dizaine d'années à des postes de gestion. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions!

**Des nouvelles du C. A.**

Le 27 février dernier, le conseil d'administration a tenu sa 32<sup>e</sup> séance publique à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Voici les principaux points traités :

- adoption des priorités du plan annuel 2019-2020 qui seront présentées à la communauté interne au cours des prochaines semaines;
- nomination de Mme Isabelle Desbiens au poste de directrice adjointe par intérim à la Direction des services généraux (présentée ci-haut);
- présentation de l'état d'avancement des travaux de déploiement de la *Politique de responsabilité populationnelle et de développement des communautés*.

Jacques Fortier,  
président du C. A.**NOUVEAU PARTENARIAT POUR  
CONTRE LA PÉNURIE DE PAB**

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et le Centre régional intégré de formation (CRIF) de Granby ont lancé un programme de coexistence études-travail pour les futurs préposés aux bénéficiaires (PAB). La formation qui débutera en avril à Granby permettra aux étudiants d'entrer plus rapidement sur le marché du travail et de prêter main-forte aux équipes durant l'été.

Les portes ouvertes qui se tenaient le 27 février ont été un succès avec une dizaine d'inscriptions sur place. Plusieurs personnes ont aussi mentionné leur intention de s'inscrire dans les jours à venir.

La DRHCAJ travaille à établir des ententes semblables dans les quatre autres centres professionnels du territoire.

**Nouveau à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019****FIN DES VIGNETTES DE STATIONNEMENT**

La validation du droit au stationnement s'effectuera uniquement à partir de votre plaque d'immatriculation. Le 1<sup>er</sup> avril, plus besoin de suspendre votre vignette!

**OBLIGATOIRE POUR TOUS**

Vous devez créer votre dossier en ligne **d'ici le 31 mars 2019** sur la plateforme de la SPAQ (Société Parc-Auto du Québec) pour :

- demander ou annuler un permis;
- mettre à jour vos coordonnées personnelles et les informations concernant vos véhicules. **Notez que ces données ne seront pas transférées automatiquement dans la nouvelle plateforme.**

**À PROPOS DU CIP**

Le CIP est le code (4 lettres et 4 chiffres) que vous utilisez pour accéder à Logibec pour remplir votre relevé de présence. Pour la SPAQ vous devrez utiliser votre CIP en prenant soin de mettre les 4 lettres en MAJUSCULES suivies des 4 chiffres.

Accédez aux consignes et créez votre dossier en ligne dans l'intranet : **Espace Employés | Stationnement | À partir du 1<sup>er</sup> avril 2019**

**N'oubliez pas  
d'avancer l'heure!****NUIT DU SAMEDI 9 AU DIMANCHE 10 MARS**

Chaque automne et printemps, le changement de saison rime avec changement d'heure. Il faudra se préparer à une nuit légèrement plus courte dimanche matin, puisque l'on passera à l'heure avancée au cours de la nuit.

Pour connaître les règles relatives à la rémunération lors du changement d'heure, consultez le site du PRASE : **prase.csss-iugs.ca | Paie**

**NOMINATIONS****HÉLÈNE GADBOIS NADEAU**

Chef de service - comptes fournisseurs, par intérim, DRF

**FRÉDÉRIC GRONDIN**

Adjoint au directeur - soutien fonctionnel, DSI

## Pour tout savoir sur la mise en place des dispositions locales CSN et FIQ

Depuis la semaine dernière, *La VIÉtrine express* publie de l'information sur la mise en place des dispositions locales des instances syndicales CSN et FIQ qui entreront en vigueur le 31 mars prochain. Ces dispositions remplaceront les pratiques antérieures ayant cours dans certains ex-établissements, entraînant des ajustements pour le personnel et les gestionnaires. La mise en place de ces dispositions contribuera à la stabilisation des postes, à la continuité des services et favorisera un meilleur équilibre des ressources.

### BONIFICATION TEMPORAIRE DES POSTES D'INFIRMIÈRES, INFIRMIÈRES AUXILIAIRES, CEPI ET CEPIA

Bonne nouvelle pour les infirmières, infirmières auxiliaires, CEPI et CEPIA! Leur poste pourra maintenant être bonifié temporairement en y ajoutant des quarts de travail additionnels, et ce, jusqu'à la possibilité d'obtenir un statut à temps complet. Les salariées pourront aussi exprimer leur désir de bonifier leur poste dans d'autres centres d'activités syndicaux et sur d'autres quarts de travail. Les salariées concernées recevront une lettre et un formulaire à cet effet au cours des prochains jours. La date limite pour se prévaloir de la bonification est le 22 mars, à 16 h. Cette entente mettra fin aux garanties d'heures. Pour plus d'information consultez l'intranet : **CIUSSS de l'Estrie – CHUS | Dispositions locales CSN et FIQ**

### RÉGULARISATION DU STATUT DES INHALOTHÉRAPEUTES

D'ici le 31 mars 2019, les inhalothérapeutes actuellement inscrites à la liste de disponibilité seront titularisées à des postes à temps partiel, à raison de quatre quarts de travail par 14 jours. De plus, les parties ont convenu de prioriser ce regroupement de titres d'emplois afin de débiter, au cours des prochains mois, les travaux dans l'intention de stabiliser le plus grand nombre de postes d'inhalothérapeutes. Les salariées concernées par cette entente seront interpellées directement.

Dispositions  
locales  
CSN et FIQ

## À L'AGENDA DES FONDATIONS

D'ICI LE 15 MARS - ARTISTES RECHERCHÉS  
3<sup>e</sup> édition Événement PérinARTalité  
(encan d'œuvres d'art)

Fondation Vitae

Info : [Facebook](#) | [Maison de naissance - Sage-Famille](#)

14 MARS – 3<sup>E</sup> TIRAGE  
Tirage-voyage

Fondation du CHUS

Info : [fondationchus.org](#)

Suivre le tirage sur la page [Facebook](#)

Pour connaître toutes les activités des fondations, consultez [santeestrie.qc.ca](#) | [Fondations](#)

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke

Québec

## MEMBRES D'UN ORDRE PROFESSIONNEL



### Avez-vous renouvelé votre droit d'exercice?

Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> avril\* pour renouveler votre droit d'exercice afin d'être inscrit au Tableau 2019-2020 de votre ordre professionnel.

Autrement, l'établissement ne pourra vous autoriser à travailler après cette date. Un délai est à prévoir entre la demande et l'inscription au Tableau. Visitez le site Web de votre ordre professionnel. Plusieurs permettent le renouvellement en ligne.

\*Les membres de l'OIIQ ont jusqu'au 15 mars 2019, 23 h 59, pour acquitter leurs frais de cotisation annuelle et remplir leur déclaration annuelle. Les membres n'ayant pas acquitté leur cotisation au 1<sup>er</sup> avril ne pourront plus exercer après cette date.

## Ajout de deux formations pour répondre à la demande!



### MON FONDS DE PENSION SERA-T-IL SUFFISANT?

21 mars | Hôpital de Granby | Salle S0120 | 12 h à 13 h

### PRÉPARATION À LA RETRAITE

14 et 15 mai (cours de 6 heures, frais de 20 \$)

Édifice Murray (Sherbrooke) | Salles 2408 A et B | 18 h à 21 h

Réservation obligatoire : 819 566-1181, poste 7030116  
ou à [nathalie.a.gilbert@desjardins.com](mailto:nathalie.a.gilbert@desjardins.com)

## INSCRIPTION DES PRÉFÉRENCES DE VACANCES – ÉTÉ 2019



La période pour l'expression des préférences de vacances est actuellement en cours pour la majorité des anciens établissements.

Veuillez consulter le tableau des dates importantes sur le site Internet PRASE afin d'obtenir les dates spécifiques selon votre ancien établissement : [www.prase.csss-iugs.ca/vacances](http://www.prase.csss-iugs.ca/vacances)

## Surveillez la prochaine édition du journal *La VIÉtrine*!

Publié aux deux mois, notre journal interne sera disponible dès cette semaine. En manchettes :

- un dossier de quatre pages sur le soutien à domicile
- le délirium chez les personnes âgées hospitalisées
- campagne de recrutement : notre personnel à la télé!
- côté recherche, le projet APIC pour les aînés malvoyants



Et beaucoup d'autres articles à lire absolument. Des copies papier sont distribuées sur tout le territoire et la version électronique se trouve au [santeestrie.qc.ca](http://santeestrie.qc.ca) | Médias et publications | [Journal La VIÉtrine](#)

*La VIÉtrine express* est publiée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à [bulletinlavietrine.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:bulletinlavietrine.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca)

Informations complémentaires à [santeestrie.qc.ca](http://santeestrie.qc.ca)

Icônes créés par flaticon.com

Prochain numéro : 11 mars 2019